

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU JEUDI 12 DECEMBRE 2024**

Délibération n° :

DL41/2024

Objet :

Autorisation du
Président à signer le
marché 24.017 relatif au
transport et traitement
des mâchefers issus de
l'Unité de Valorisation
Énergétique de Villejust

L'an deux mille vingt-quatre,

Le jeudi 12 décembre 2024,

Les membres du comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

- M. BAY (titulaire - CCHVC)
- Mme BEAN (titulaire - CPS)
- Mme BERCHON (titulaire - CPS)
- M. BERVEILLER (titulaire - CPS)
- M. BLIN (titulaire - CPS)
- M. CAMBON (titulaire - CPS)
- M. CASSINARI (suppléant - CPS)
- M. CAUCHETIER (titulaire - CPS)
- Mme COLIN (suppléante - CPS)
- Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire - CPS)
- M. DEBRAS (titulaire - CPS)
- Mme GELOT (titulaire - CPS)
- M. GILBERT (suppléant - CPS)
- Mme HERY LE PALLEC (titulaire - CCHVC)
- M. MASURE (titulaire - CPS)
- M. MONTAGNON (titulaire - CCHVC)
- M. POMPEIGNE (titulaire - CCHVC)
- M. PRIVE (suppléant - CPS)
- Mme PLUMAIL (suppléante - CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS)
- M. VIGIER (titulaire - CPS)
- M. ZIANE (titulaire - CPS)

Avaient donné pouvoir :

Monsieur GARSUAULT (titulaire - CPS) donne pouvoir à Monsieur CAUCHETIER (titulaire - CPS) ; Monsieur GILBON (titulaire - CPS) donne pouvoir à Monsieur Vigier (titulaire - CPS).

**DATE DE
CONVOCAION**

Le 05/12/2024

Absents excusés :

M. AMBROISE (titulaire - CPS) ; Mme BERT (titulaire - CPS) ; M. BERTIAUX (titulaire - CPS) ; M. CARRE (titulaire - CPS) ; M. CORDIER (titulaire - CPS) ; M. DELAGNEAU (titulaire - CPS) ; M. DIDIN (titulaire - CPS) ; Mme DUMAS (titulaire - CPS) ; M. FONTENAILLE (titulaire - CPS) ; M. GILBON (titulaire - CPS) ; M. GLEIZE (titulaire - CPS) ; Mme HAMON (titulaire - CPS) ; M. HENRIOT (titulaire - CPS) ; M. LANGLOIS (titulaire - CPS) ; M. LARDIERE (titulaire - CPS) ; Mme LEBLANC (titulaire - CPS) ; M. LECLERC (titulaire - CPS) ; Mme LECLERCQ (titulaire - CPS) ; Mme MAIMOUN (titulaire - CPS) ; M. MAJEUX (titulaire - CPS) ; M. PROUST (titulaire - CPS) ; M. TRAMONI (titulaire - CPS) ; Mme VALOT (titulaire - CPS) ; M. VIVIEN (titulaire - CPS)

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

EN EXERCICE : 42
PRESENTS : 22
VOTANTS : 24

Monsieur Philippe BAY est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

Délibération n°DL41/2024

Autorisation du Président à signer le marché 24.017 relatif au transport et traitement des mâchefers issus de l'Unité de Valorisation Énergétique de Villejust

Le comité syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5211-6 et suivants,

Vu le Code de la commande publique, et notamment ses articles L. & R. 2124-1, L. & R. 2124-2, R. 2161-1 à R. 2161-5,

Vu la délibération n°43/20 du 16 juillet 2020 portant élection du Président du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Vu l'avis d'appel public à concurrence relatif au marché relatif au transport et traitement des mâchefers issus de l'Unité de Valorisation Énergétique de Villejust publié :

- Au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics A n°24-118577 le 19/10/2024
- Au Journal Officiel de l'Union Européenne OJ S 205/2024, annonce n°634150-2024 le 21/10/2024
- Sur la plateforme dématérialisée du siom : <http://siom-valleechevreuse.emarchespublics.com>, le 21/10/2024

Vu le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres en date du mardi 03 décembre 2024 attribuant le marché 24.017-1 relatif au transport, traitement et recyclage en technique routière des mâchefers valorisables produits par l'Unité de Valorisation Énergétique de Villejust à la société MEL/MRF,

Vu la note de présentation,

Considérant la nécessité pour le SIOM de passer un nouveau marché pour la continuité du fonctionnement de l'usine d'incinération et de prendre en compte les normes et enjeux environnementaux liés à l'évacuation et au traitement des mâchefers issus de l'usine de valorisation énergétique de Villejust,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve l'attribution du marché 24.017-1 à la société MEL/MRF et l'acte d'engagement correspondant,

Autorise le Président du SIOM à signer ledit marché avec la société MEL/MRF sise 13 avenue Condorcet, 91240 Saint Michel sur Orge,

Prend acte que les prestations seront réglées sur la base du bordereau de prix unitaires annexé à l'acte d'engagement et des quantités réellement exécutées,

Précise que les dépenses correspondantes seront inscrites au budget public M4, section fonctionnement.

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme

Le Président

Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le :
Affichée le :

**BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION
PAR LA PREFECTURE**

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Bruneau

Paramètre de la transaction:

| | |
|--|--|
| Type de transaction: | Transmission d'actes |
| Nature de l'acte: | Délibérations |
| Numéro de l'acte: | DL41_2024 |
| Date de la décision: | 2024-12-13 00:00:00+01 |
| Objet: | Autorisation du Président à signer le marché 24.017 relatif au transport et traitement des mâchefers issus de l'Unité de Valorisation Energétique de Villejust |
| Classification matières/sous-matières: | 1.1 |
| Identifiant unique: | 091-200062321-20241213-DL41_2024-DE |

Fichier de vie de la transaction

| Fichier | Type de fichier | Taille du fichier |
|---|-----------------|-------------------|
| nom de métier: | | |
| 091-200062321-20241213-DL41_2024-DE-1-1_0.xml | text/xml | 1106 |
| nom original: | | |
| DL 41 2024.pdf | application/pdf | 358297 |
| nom de métier: | | |
| 99_DE-091-200062321-20241213-DL41_2024-DE-1-1_1.pdf | application/pdf | 358297 |
| nom original: | | |
| Note présentation DL 41 2024.pdf | application/pdf | 107177 |
| nom de métier: | | |
| 21_RP-091-200062321-20241213-DL41_2024-DE-1-1_2.pdf | application/pdf | 107177 |

Cycle Contenu dans l'archivage

| Etat | Date | Message |
|----------------------------|--------------------------------|--|
| Posté | 13 décembre 2024 à 17h06min28s | Dépôt initial |
| En attente de transmission | 13 décembre 2024 à 17h10min05s | l'enveloppe 1141578 est valide et passe en attente de transmission |
| Transmis | 13 décembre 2024 à 17h15min16s | |
| Acquittement reçu | 13 décembre 2024 à 17h20min10s | Reçu par le miat le 2024-12-13 |